

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER...

Ceci n'est pas un remake du fameux film de Michael CIMINO mais bien l'effroyable histoire survenue à **Christophe BRIDOU**.

Nous sommes en 2001, Christophe vient de prendre la responsabilité du poste de Police Municipale de **GARGES LES GONESSE (95)**.

Cette année là, au retour de ses congés, sa vie bascule ...

Il est accusé de recel d'images pédophiles, de vol et d'escroquerie par sa Municipalité. Sa vie privée est exposée au grand jour, il divorce, perd les droits de visite pour son fils.

Il est également révoqué et doit, pour subsister, se livrer à la mendicité car son histoire fait fuir les éventuels employeurs !!!

Une enquête, des investigations minutieuses, et sept ans après, il bénéficie d'un non-lieu pour tous les chefs d'accusation précités.

Disculpé, Christophe a demandé sa réintégration dans son ancienne collectivité qui « traîne les pieds » pour lui répondre ... **INADMISSIBLE quand on connaît l'histoire et surtout le résultat final !!!**

Christophe va demander bien évidemment réparation auprès de la Justice pour ce beau gâchis mais cela ne lui rendra jamais les sept années de sa vie, et certains d'entre nous n'y auraient peut être pas survécu !

Le récit de cette terrifiante histoire, pouvant entre parenthèses, arriver à n'importe lequel d'entre nous, sera prochainement publié dans un livre dont je vous communiquerai les références.

Courage Christophe, le bout du tunnel est proche !!!

24 HEURES

Garges-lès-Gonesse

Recel d'images pédophiles : l'ex-chef de la police disculpé

LE CAUCHEMAR aura duré six ans pour Christophe Bridoux. Mais cet ancien chef de la police municipale de Garges-lès-Gonesse commence à voir le bout du tunnel. Accusé à tort de pédophilie, vol et escroquerie, il vient de bénéficier d'un non-lieu. Maintenant, il contre-attaque et va déposer plainte, en fin de semaine, pour dénonciation calomnieuse.

En septembre 2001, Christophe est suspendu de ses fonctions pour deux mois à son retour de vacances. Dénoncé par ses collègues pour détention d'images à caractère pédophile découvertes sur un ordinateur de la mairie, il est immédiatement poursuivi en justice par Nelly Ofin, alors maire de la ville. Placé en garde à vue puis mis en examen, l'homme est définitivement révoqué. Le début d'une longue descente aux enfers : « Quand elle a appris de quoi j'étais accusé, ma femme a demandé le divorce. » Chassé du domicile familial, l'ancien agent de mairie se retrouve littéralement « à la rue ». Fiché à la police, il ne peut pas retrouver de travail dans son secteur de la sécurité.

« Durant trois ans, j'ai dû mendier pour survivre », témoigne cet homme brisé, qui a fini par retrouver un travail de gardien d'immeuble après des années de galère. « Voilà six ans que je n'ai pas vu mon fils, confie-t-il. Il avait 9 mois à l'époque : ce temps perdu, je ne le rattraperai jamais. »



PARIS. Ancien chef de la police municipale de Garges, Christophe Bridoux a été licencié par la mairie à la suite de fausses accusations de pédophilie. (LP/AURELIEN PEROL)

Aujourd'hui, il crie sa colère contre ceux qui, dit-il, lui ont « volé sa vie » : les anciens collègues qui l'ont dénoncé et l'ancienne maire de Garges, qui selon lui, a mené « une enquête à charge » contre lui. « A l'époque, personne à la mairie n'a émis le

moindre doute sur ma culpabilité », s'indigne Christophe Bridoux. Nelly Ofin était, hier, injoignable.

A l'origine de ce qu'il n'hésite pas à qualifier de « cabale contre lui », l'ancien fonctionnaire évoque un conflit avec ses anciens subordonnés à la

police municipale. « Je venais de prendre mes fonctions à la tête de la police municipale et j'ai organisé la restructuration du service. L'initiative n'a pas plu à certains de mes collègues qui ont tout fait pour m'abattre. » Notamment l'actuel chef de la police municipale, directement visé par les accusations de Christophe Bridoux. Alors second du service, il est à l'origine de la fameuse découverte de l'image pédophile sur un ordinateur de la mairie. Malgré nos sollicitations auprès de la police municipale de Garges, l'homme n'a pu être joint.

Il va déposer une plainte au tribunal administratif

Lavé de toutes les accusations menées contre lui, l'ancien policier demande aujourd'hui à retrouver sa place : il a déposé une demande de réintégration auprès de la mairie de Garges, restée pour l'heure sans réponse. « La procédure administrative suit son cours », déclare, pour sa part, Maurice Lefèvre, l'actuel maire de la ville, qui n'a pas souhaité s'exprimer personnellement à ce sujet. Christophe Bridoux, lui, est déterminé à retrouver son poste : il a annoncé son intention de déposer plainte devant le tribunal administratif s'il n'est pas réintégré dans le délai légal de deux mois suivant le non-lieu.

AURELIEN PEROL

Menicourt

avr 17, 2008 10:20

CHAMPION Bruno

Responsable de la Commission Nationale PM du SAFPT